

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac
Aux contribuables de sa susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de sa susdite municipalité QU'IL :

y aura présentation et adoption, par le conseil, des prévisions des revenus et des charges pour 2022.

Lundi 17 janvier 2022 à 19 heures

À la salle municipale située au 1216, rue Principale, Saint-Roch-de-Mékinac.

Le passeport vaccinal ainsi que le masque seront obligatoires pour assister
à cette séance

DONNÉ à Saint-Roch-de-Mékinac, ce quatrième jour de janvier deux-mille-deux.


Sylvie Genois

Directrice générale et
Greffière trésorière